

Le délestage de Blagnac sur Franczal est un leurre.

D'après une étude de John Passingham

La plupart des mouvements de Blagnac (81300) sont des mouvements commerciaux et doivent rester à Blagnac.

A Blagnac, en juin 2009, il y avait 986 mouvements non commerciaux.

- ✓ 54 Militaires
tous les avions militaires ne peuvent pas utiliser Franczal
- ✓ 732 Essais
presque tous sont des Airbus ou des ATR. Ils doivent rester à Blagnac
- ✓ 231 Mise-en-place
beaucoup doivent utiliser Blagnac (commercial 'positioning', Air France et Latécoère maintenance).
- ✓ 11 Escale Technique
Leur transfert sur Franczal dépend de la taille des aéronefs
- ✓ 388 Voyage privé
incluent les vols de liaison Airbus (Corvette, ATR42) qui doivent rester à Blagnac (109 Corvette, ?ATR) et des vols pour visiter Airbus/ATR.
- ✓ 70 Divers
incluent CASA et ATR et le Centre d'essais en vol (CEV) qui vont rester à Blagnac ?

Donc pendant ce mois-là (juin 2009), on peut estimer que 30 « militaire », 120 « mise-en -place », 7 « escale technique », 250 « voyage privé » et 35 « divers » étaient susceptibles d'être transférés à Franczal.

Soit au total 442 décollages et atterrissages (5300 mouvements par an).

C'est insignifiant pour Blagnac. C'est une quantité 'non-commerciale' pour Franczal.

Qui va payer ? – Nous.

Ou alors, il y a d'autres projets inavoués. **Peut-être l'aviation de loisirs de Lasbordes (51000 mouvements en 2002) ! Ou le Centre d'essais en vol !**

L'étude de mouvements pour Blagnac a fait une prévision d'augmentation de mouvements de 101800 (2005) à 154300 (2030). Pendant cette même période, les vols non commerciaux sont stables à 14500. Et à l'intérieur de cette catégorie, les vols d'avion d'affaires vont augmenter, mais les autres (aviation légère ?) vont diminuer, ce qui explique la stabilité.

En 2002, les mouvements non commerciaux à Blagnac étaient de 17772 avec 5969 vols d'essais, 2025 vols de Corvette et 5964 voyages privés.

En 2008, les mouvements non commerciaux étaient de 13386 avec 3708 vols d'essais, 1126 vols de Corvette et 4152 voyages privés.

Toutes les statistiques renforcent l'hypothèse d'un transfert maximum d'à peu près 6000 mouvements par an, seulement 3 à 6% des mouvements de Blagnac.